

FINANCES

Disponibilités monétaires. — Il paraît inutile de reprendre le montant en valeur absolue des divers éléments qui constituent les disponibilités monétaires. Voici seulement leurs indices de variation à la fin de chaque année en prenant pour base 100 leur valeur au 31 décembre 1949.

	31 décembre					
	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Circulation fiduciaire algérienne	100	112	134	151	161	183
Banques.....	100	116	133	152	165	200
Caisses de crédit agricole	100	120	141	148	162	189
Chèques postaux particuliers	100	157	226	280	312	387
Caisses d'épargne.....	100	138	158	190	227	268
Bons du Trésor (particuliers) ..	100	110	109	88	117	122
Ensemble.....	100	117	138	156	172	200

L'ensemble des disponibilités monétaires marque une progression continue depuis 1949 ; mais les divers postes n'ont pas cru de la même façon ; les augmentations les plus fortes concernant les comptes chèques postaux détenus par les particuliers (moyens de paiement qui tend à se développer) et les dépôts dans les caisses d'épargne. Les bons du trésor seraient au contraire stabilisés depuis 1953. Bref, on soulignera, comme indices favorables, le gonflement en 1954 des dépôts aux chèques postaux dans les banques et dans les caisses d'épargne puisqu'ils traduisent un accroissement réel de la trésorerie des entreprises et de l'épargne des particuliers. La stabilité des prix n'est sans doute pas étrangère à cette évolution.

FINANCES

B. — *Projet de budget pour 1955-56.*

1. — *Budget ordinaire.* — Le montant du budget ordinaire pour 1955-56 s'élève à 96.854 millions de francs, soit 8.100 millions environ de plus qu'en 1954-55, étant entendu que pour ce dernier exercice on a pris en considération le montant des dépenses ordinaires net de la participation au budget extraordinaire (1.500 millions). Dans le projet actuel le budget ordinaire ne finance plus le budget extraordinaire, tout au moins directement. Par rapport au dernier exercice la progression des dépenses ordinaires atteint presque 10 % ; par rapport à 1949-50 elle est donc de 90 p. 100, autrement dit le budget ordinaire évalué en francs actuels à presque doublé en six ans. La régularité de la progression donne à penser qu'elle a quelques chances de se poursuivre à l'avenir.

Nature des dépenses	EXERCICES			Coefficient d'augmentation	
	1949 (douze mois)	1954-55	1955-56	sur 1949	sur 1954-55
Dettes amortissables	2,0	9,6	10,8	5,4	1,13
Dettes viagères	0,7	1,0	1,0	1,4	1,0
Personnel	21,4	34,2	39,2	1,8	1,15
Matériel et fonctionnement des services	7,4	13,3	14,9	2,0	1,12
Charges sociales	5,6	12,7	13,9	2,5	1,09
Subventions, participations	1,0	4,2	4,4	4,4	1,05
Services industriels	2,9	8,6	8,7	3,0	1,01

Le gonflement des dépenses de personnel, de matériel et de la dette amortissable résultent surtout de la politique d'investissements publics conduite depuis quelques années. On notera en particulier le supplément de dépenses résultant de l'effort de scolarisation: 16.800 millions contre 14.400 millions en 1954-55.

Il semble bon de signaler à nouveau un fait remarquable : l'accroissement des charges du budget ordinaire depuis 1949, peut être estimé à 51 milliards de francs actuels. D'autre part, les crédits d'équipement inscrits au budget extraordinaire (état J non compris) de 1948 à 1954 inclus donnent un total en francs comparables de 206 milliards. En admettant que l'augmentation du budget ordinaire provient de la répercussion des investissements sur les dépenses courantes de l'Etat, on obtient un rapport moyen de 25 %. En d'autres termes, 100 frs d'équipement au cours d'un exercice entraînant un supplément de 25 frs de dépenses ordinaires l'année suivante. De telle sorte que l'on pourrait prévoir le gonflement du budget à travers les seuls investissements décidés pour le nouveau plan de modernisation, si l'on admettait la constance du rapport de 25 %.

Il reste maintenant à examiner l'origine des diverses recettes ordinaires à partir de leur classification économique.

Nature des recettes	1950-51	1951-92	1952-53	Evalua- tions 1953-54	Evalua- tions 1954-55	Projet 1955-56
				(en milliards de frs)		
Impôts sur les revenus.....	10,0	10,2	136,	15,4	16,9	17,3
Impôts sur la fortune.....	4,0	4,7	4,7	5,7	5,6	5,2
Impôts de consommation.....	35,3	43,0	49,0	53,8	58,5	57,6
Produits des domaines.....	1,2	1,8	2,0	2,3	1,9	5,0
Divers.....	3,3	4,2	5,5	7,1	7,2	11,8
Total	53,8	63,9	74,8	84,3	90,1	96,9
				(en proportions)		
Impôts sur les revenus.....	18,6	16,0	18,2	18,3	18,8	17,7
Impôts sur la fortune.....	7,4	7,4	6,3	6,8	6,2	5,4
Impôts de consommation.....	65,7	67,2	65,5	63,8	64,9	59,5
Produits des domaines.....	2,2	2,8	2,7	2,7	2,1	5,2
Divers.....	6,1	6,6	7,3	8,4	8,0	12,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On peut noter que pour toutes les années, les impôts de consommation constituent environ 65 % des recettes ; les impôts sur les revenus oscillent autour de 18 % ; enfin le poste divers recouvre pour 1945-55 des ressources exceptionnelles, telles que concours métropolitain et autres.

Budget extraordinaire et crédit d'équipement.

L'année 1953 a marqué une date dans le développement de l'Algérie. Le premier plan s'arrêtait en 1953 et à cette époque ; le deuxième plan ne devait s'ébaucher qu'à partir de 1954.

Il a paru utile de rassembler dans un tableau unique les diverses dépenses d'investissements à partir de cette année là, dépenses prévues ou correspondant effectivement à des crédits alloués.

FINANCE S

DEPENSES D'EQUIPEMENT ET CREDITS D'INVESTISSEMENTS (en millions de francs courants)

NATURE DES DEPENSES	1953-54 (adoptés)	1954-55 (adoptés)	1955-56 (proposés)
I. Investissements économiques (section A et état J)			
1 ^o Agriculture.			
- Forêts et D.R.S.....	1.085	1.240	1.846
-- Hydraulique agricole.....	6.558	6.368	8.807
- Agriculture.....	3.125	3.539	4.112
2 ^o Energie et industrie.			
Recherches minières et pétrolières.....	1.525	1.790	2.100
H. S. O.....	350	275	175
- E. G. A.....	13.200	12.300	6.100
Electrification rurale.....	600	700	705
Artisanat, tourisme.....	130	360	370
Crédit maritime.....	40	50	50
3 ^o Communications et transports.			
- Transports routiers.....	2.675	3.158	3.607
- Transports maritimes.....	650	330	330
- Transports aériens.....	150	252	300
- C. F. A.....	3.100	3.000	3.300
- P. T. T.....	1.600	1.946	2.014
4 ^o Divers.			
- Hydraulique non agricole.....	975	1.205	1.980
- programme spécial.....			100
II. Investissements sociaux (section B)			
1 - Education nationale.....	4.846	4.710	5.694
- Formation professionnelle (adultes).....	350	200	480
3 - Santé publique.....	2.575	2.295	2.400
4 - Habitat.....	1.100	1.483	1.670
III. Investissements administratifs et immobiliers (section C)			
	1.612	1.483	1.677
Total.....	46.246	46.684	47.817
dont crédits destinés aux établissements nationaux..	16.650	15.575	9.575

Un classement en trois groupes permet de suivre plus commodément l'évolution.

a) *Postes en augmentation.* — Forêts et D.R.S., hydraulique agricole, recherches minières et pétrolières, hydraulique non agricole, éducation nationale, formation professionnelle des adultes.

b) *Postes dont les crédits restent à peu près constants.* — Agriculture, électrification rurale, artisanat, tourisme, crédit maritime, transports, Y.T.T. Santé Publique, habitat.

c) *Postes en diminution.* — H.S.O., E.G.A.

Enfin pour terminer ce rapide aperçu budgétaire, il semble bon de donner le mode de financement du budget extraordinaire (Section A. B. C.) et de l'Etat J, c'est-à-dire de la partie du budget extraordinaire affectée aux investissements économiques sociaux et administratifs.

	1953-54		1954-55		1955-56 (projet)	
	Crédits	%	Crédits	%	Crédits	%
Ressources Algériennes						
Emprunts.....	(1) 4.790		5.276		5.500	
Budget ordinaire.....	2.275		13			
Caisse de réserve.....	4.579	31	»	19	1.017	16
Reprises sur annulations.....			2.040		1.300	
Ressources exceptionnelles.....	1.092		550			
Total.....	12.736		7.879		7.817	
Ressources Métropolitaines						
F.M.E. ou F.E.E.....	(2) 27.200		24.000		30.000	
Contribution militaire.....	800		800		»	
Reprise sur annulations.....	»	69	»	81	2.000	84
Fonds de progrès social (subventions) ...	150		4.000		5.000	
Ressources diverses.....			5.000			
Total.....	28.150		33.800		40.000	
Total général.....	40.886	100	41.679	100	47.817	100

(1) Blocages déduits (610)

(2) Abattements déduits (200)

On observe une lente diminution des ressources algériennes, remplacées petit à petit par des prêts métropolitains provenant du fond de Modernisation et d'équipement (ou du Fond d'Expansion Economique). Le tournant se situe vers 1953-1954: les investissements sociaux ont entraîné un gonflement des dépenses ordinaires, sans aucune contrepartie de recettes puisqu'ils ne sont pas productifs à court terme. Dès lors les recettes ordinaires couvrent à peine les dépenses ordinaires, ne permettant plus, pour la première fois en 1955, le financement des dépenses extraordinaires.